

FREYMING-MERLEBACH

Walter Zossi : « Le club d'athlétisme se développe encore »

Récemment élu à la présidence du Freyming-Merlebach Athlétic club (FMAC), Walter Zossi souhaite développer les activités du club et nourrir de grandes ambitions sportives pour ses athlètes.

Pourquoi avoir accepté la présidence du Fmac ?

« Je suis dans le club depuis 4 ans, grâce à mon fils. Je suis entré dans le comité il y a un an. Étant à la retraite, je m'étais engagé à prendre la présidence. J'ai tenu parole. Je découvre encore cette fonction mais nous avons déjà beaucoup d'ambitions variées. »

Quelles activités sont proposées au Fmac ?

« Nous avons d'abord les entraînements de running pour les adultes les lundis, mardis et jeudis. Lors de ces séances coachées par Abdel Tayss, nous proposons de la préparation physique et de la préparation pour les courses sur piste ou nature. Les jeunes jusqu'à 16 ans sont entraînés le lundi à 17 h 30, toujours par Abdel. Il s'agit d'une découverte de l'athlétisme avec des activités ludiques pour les plus petits. Le but est de les orienter vers la discipline qu'ils aiment le plus. Nous venons également de mettre en place une section trail il y a trois semaines. Il y avait une très forte demande dans ce domaine. Nous nous retrouvons le dimanche matin et courrons sur le parcours du trail de Hombourg-Haut. »

La section marche nordique a-t-elle du succès ?

« Absolument. Deux séances sont mises en place les mercredis et vendredis. Nous avons aussi un partenariat avec la Ligue lorraine contre le cancer. Une éducatrice, spécialisée dans le retour à l'activité sportive propose une séance de marche nordique le mardi. »

« Nous faisons tout pour inscrire nos jeunes en compétition »

Le club participe-t-il à des compétitions ?

« Les licenciés adultes sont majoritairement en section loisirs et participent à un très grand nombre de courses et trails dans toute la France et sur toutes les distances. 15 participent à des compétitions. Deux filles se sont d'ailleurs présentées aux championnats de France de semi-marathon, l'an dernier. Nous faisons tout pour inscrire nos jeunes en compétition. Nous prenons en charge les inscriptions et participons aux déplacements. »

Quels sont les premiers changements proposés par votre présidence ?

« D'abord, nous sommes en train de développer la communication du club. Nous avons créé une page Facebook où nous mettons les résultats des athlètes, les différentes courses à faire et les rendez-vous sportifs. Ensuite, nous sommes en train de travailler, avec la Ville, sur un projet de rénovation de la piste. À l'heure actuelle, elle n'est pas adaptée au bon apprentissage de la course. Sur-tout, il nous est impossible de recevoir des compétitions, ce qui participe beaucoup à la renommée d'un club. Enfin, nous avons changé le logo du Fmac. »

Quelle est la prochaine échéance sportive du club ?

« Le 9 mars, d'abord, nous organisons une après-midi de découverte de l'athlétisme à Hombourg-Haut, au gymnase des Chênes. Et nous commençons à préparer le 10 km de Freyming-Merlebach qui a lieu à l'automne. Comme chaque année, nous reverserons 1 € par participant à L'AFAEI. Nous essayons d'ailleurs de trouver des partenaires financiers pour cette manifestation. »

Propos recueillis par Emilie PERROT

> Renseignements : fmacfreymingmerlebach.com ou sur la page Facebook Freyming-Merlebach Athletic Club - FMAC



Walter Zossi et son équipe nourrissent de nouvelles ambitions pour le club d'athlétisme de Freyming-Merlebach. Photo Raphaël PORTÉ

organisé par
Noël de Joie
la Solidarité au quotidien !

8€
CYCLES WALAS
À METZ
Marianne Walas et sa fille Simone
Un vélo Peugeot à assistance électrique

6€
LE MARTIN PÊCHEUR
À AY-SUR-MOSELLE
Edmonde et Jean-Luc Sigel
Un menu découverte au champagne pour huit personnes

COMMENT JOUER ?

Vous nous transmettez votre bon complété accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Noël de Joie, qui se charge d'effectuer autant de photocopies que de bons joués.

Saison
2018 - 2019

Bons de souscription à 8 euros

DUFOSSÉ - MAGASIN AUX VIVRES	...x 8 € =
CYCLES WALAS	...x 8 € =
LA MAISON DE LA RELAXATION	...x 8 € =
YAB BÉNIÈRE AU CHÂTEAU DE PUXE	...x 8 € =

Bons de souscription à 6 euros

RESTAURANT LE MARTIN PECHEUR	...x 6 € =
ROYAL PALACE / COUR DU TONNELIER	...x 6 € =
RESTAURANT LA FORET	...x 6 € =
RESTAURANT LES TUILLERIES	...x 6 € =
LE GALAXIE - MESSMER	...x 6 € =
LA GRANGE DE CONDÉ	...x 6 € =
CATHÉLIN FLEURS	...x 6 € =

Total

Coupon à renvoyer accompagné d'un chèque

à l'ordre de Noël de Joie à l'adresse suivante :
Noël de Joie - 3, avenue des Deux Fontaines - 57140 Woippy
Le tirage au sort aura lieu fin avril 2019

Nom Prénom

Adresse

Téléphone (portable si possible).....

Les gagnants seront avisés personnellement.

Règlement du jeu déposé chez SCP BUND, PETIT, MULLER, EGLOFF, Huissiers de Justice

M. Christine Reuter 06 44 17 49 20
mariechristine.reuter@republicain-lorrain.fr
Corinne François 06 75 79 36 30